

Peut-on rendre compte de l'état social de la Nation ?

À propos de l'article de Jean Gadrey
« Peut-on mesurer le bien-être économique et social ? »

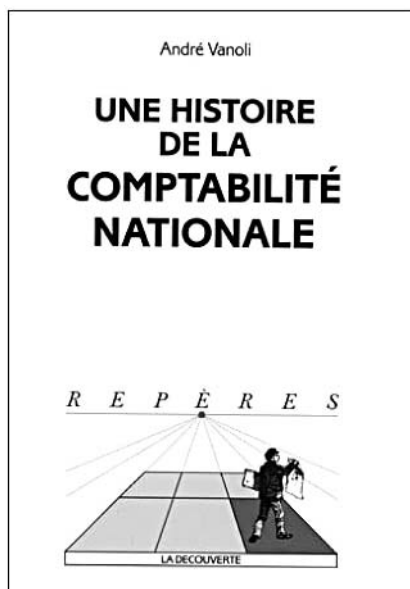
 André Vanoli*

La demande de résultats chiffrés synthétiques dans les grands champs de la vie des sociétés est récurrente. Les tentatives d'élaborer, à partir du PIB, un agrégat monétaire représentatif du bien-être économique ne rencontrent pas l'adhésion des comptables nationaux. La position de ceux-ci repose essentiellement sur des analyses relatives aux valorisations économiques et à la signification des valeurs monétaires. Plus prometteuse, même si elle soulève des questions nombreuses, est la démarche des chercheurs qui souhaitent combiner à la fois des indicateurs monétaires et non monétaires, ou seulement des non monétaires, avec des choix transparents de pondérations. Question essentielle : de quoi cherche-t-on à rendre compte ? L'idée est avancée ici de l'intérêt que présenterait un rapport périodique sur l'état social de la Nation, c'est-à-dire sur l'état de « santé » de la société et sa variation.

Dès la fin des années soixante, l'idée de croissance, qui a dominé les choix économiques collectifs depuis la fin de la seconde guerre mondiale, est critiquée de divers côtés parce que la croissance s'accompagne de phénomènes négatifs (insécurité, encombrement urbain, pollution) et de prélèvements jugés excessifs sur les ressources naturelles. Le concept de développement est alors jugé plus riche, car plus multidimensionnel.

Mais la croissance entre elle-même en crise au milieu des années soixante-dix. La réapparition du sous-emploi tend à privilégier à nouveau l'objectif de la croissance, source de création d'emplois, et à faire repasser au second plan les autres préoccupations, en particulier celles relatives à l'environnement.

À partir du milieu des années quatre-vingt, un nouveau régime de croissance se met en place dans le cadre d'économies de plus en plus libéralisées et globalisées. La croissance redevient forte, aux États-Unis notamment. De nouvelles économies émergent, la Chine en particulier. Mais ces nouvelles croissances,



marquées par des développements techniques considérables et des ajustements structurels de grande ampleur, s'accompagnent de tensions environnementales (émissions de polluants, recours aux ressources naturelles) et sociales (tendance à l'accroissement des inégalités et de l'insécurité économique, accélération des migrations internationales) fortement accrues. Une prise de conscience croissante de la gravité des problèmes qui se posent

en même temps à l'ensemble du monde fait que les préoccupations économiques, sociales et environnementales tendent à se manifester de manière conjointe. Dans ce contexte, le concept de développement durable est introduit.

Au cours de cette évolution, esquissée ici à grands traits, des demandes d'informations de plus en plus étendues et diversifiées s'adressent aux services statistiques, qui sont en forte croissance jusqu'aux années soixante-dix. D'abord orientés de manière privilégiée, quoique non exclusive, vers les statistiques économiques, ceux-ci développent fortement à partir des années soixante-dix la dimension sociale de leurs investigations. Dans les dernières décennies, les statistiques environnementales, qui rencontrent des difficultés particulières, s'étendent elles-aussi, quoique avec retard. Au total, le service statistique public

* André Vanoli, ancien directeur à l'Insee, a notamment publié « Une histoire de la comptabilité nationale », paru aux éditions La Découverte (2002). Il préside le conseil scientifique de l'Institut français de l'environnement (IFEN) et il est membre de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement.

fournit dans beaucoup de pays, notamment en France, une masse impressionnante d'informations. En témoignent par exemple, en dehors du domaine économique, la publication du volume étendu de *Données sociales, la Société française* (ou du moins développé, mais annuel *France, Portrait social*) et celle du Rapport sur l'état de l'environnement, bien éloignés l'un et l'autre des premiers recueils en la matière.

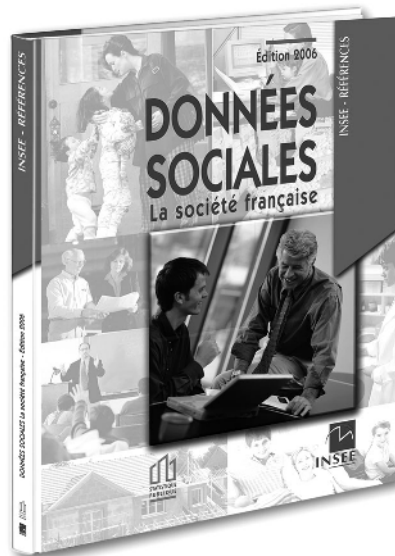
Récurrents sur toute la période, se manifestent cependant le besoin et la demande de résultats chiffrés plus synthétiques, voire d'agrégat(s) représentatif(s) d'une large gamme de phénomènes. Sur ce point, le débat est plus difficile entre les services producteurs de statistiques et certaines catégories de demandeurs.

Les comptes nationaux et la mesure monétaire agrégée du bien-être économique

Les comptes nationaux sont les premiers concernés. En effet, l'un des agrégats monétaires qu'ils calculent, souvent considéré comme l'agrégat, le produit intérieur brut (PIB), est l'objet de critiques et de propositions en vue d'en faire une mesure satisfaisante du bien-être économique. Pourtant, dès le grand décollage de la comptabilité nationale, pendant et après la seconde guerre mondiale, les comptes nationaux (Edward Denison, Milton Gilbert, Richard Stone, etc.) ont rejeté l'idée que celle-ci avait, ou même pouvait avoir pour objectif de mesurer le bien-être économique. Ils ne suivaient pas Simon Kuznets, grand théoricien et estimateur du revenu national, qui concevait ce dernier

comme un indicateur de bien-être, en y incluant les biens et services destinés à satisfaire les besoins des consommateurs individuels, et seulement ceux-là.

La tradition de Kuznets est reprise au début des années soixante-dix, en particulier par William Nordhaus et James Tobin dans leur *Mesure du bien-être économique* (*Measure of economic welfare*). Celle-ci, partant du produit national brut (PNB) ou de la consommation des ménages, procède à un certain nombre de reclassements, d'additions (loisirs, activités ménagères) et de soustractions (celles des dépenses finales des administrations publiques considérées comme intermédiaires)¹. Cette orientation est dévelop-



pée, quelques décennies plus tard, par des estimations d'agrégats qui s'attachent à prendre en compte, en les soustrayant, de nombreux coûts sociaux (tels que les coûts des accidents de la route, des délits, du chômage ou des fractures familiales) et environnementaux (coûts de la pollution de l'air, de l'eau, du bruit, réduction de ressources naturelles non renouvelables, coût de la destruction de la couche d'ozone, etc.). Il s'agit notamment de l'indice de bien-être économique durable (*Index of Sustainable Economic Welfare*) et de l'Indicateur de Progrès véritable (*Genuine Progress Indicator*), proposés aux États-Unis dans les années quatre-vingt-dix et qui sont présen-

tés par Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice dans « Les nouveaux indicateurs de richesse » (p. 62-67).

Jusqu'ici les comptes nationaux dans leur ensemble (il y a peut-être des exceptions) ne partagent pas une telle orientation. Leurs objections sont nombreuses et diverses. On peut dire cependant qu'elles reposent, de manière fondamentale, sur la signification des valeurs monétaires et de leurs variations. Dans les années quarante et au-delà, une discussion, initiée par John Hicks, prend place en particulier dans la revue *Economica*. Elle cherche s'il est possible d'interpréter la variation du revenu national en termes de variation du bien-être, dans le cadre rigoureux de la théorie des préférences des consommateurs. Les analyses montrent l'extrême difficulté de l'interprétation de la variation du revenu national en ces termes, même dans l'hypothèse d'une économie purement marchande en situation d'équilibre de concurrence parfaite et même en limitant l'interprétation au sens de la variation². Les questions d'agrégation des préférences, ou plutôt des moyens de contourner ce problème, sont centrales, avec celles liées aux dotations initiales de ressources et à la répartition des revenus.

Une autre objection théorique essentielle est que souvent les méthodes d'évaluation de certains coûts ou effets reposent sur le calcul de variations de surplus du consommateur. Combiner celles-ci avec des valeurs d'échanges monétaires, des prix, qui excluent elles-mêmes par définition l'agrégation des surplus des consommateurs, pose un sérieux problème d'interprétation.

Analogue est la question des soustractions, de la valeur de la consommation finale, de coûts liés à l'utilisation de certains biens (accidents ou pollutions par exemple). Soustraire, implicitement, de la valeur marchande des automobiles le coût des accidents de la route suppose que les effets positifs de l'utilisation des voitures (les avantages de

1. La MEW est présentée dans André Vanoli Une histoire de la comptabilité nationale (la Découverte, 2002), encadré p. 358-360 et ch. 7, section 2, passim.

2. On peut se reporter, pour une présentation succincte de ces discussions, à Une histoire de la comptabilité nationale, chapitre 7, section 1. Revenu national et variation du bien-être : à la recherche d'une démonstration rigoureuse (p. 346-353 ; bibliographie p. 377, qui renvoie en particulier à une précieuse revue d'Amartya Sen, « The Welfare Basis of Income Comparisons », 1979).

la mobilité essentiellement) sont entièrement représentés par les prix des automobiles et les dépenses conjointes. Ou encore soustraire des consommations marchandes le coût de l'accroissement de morbidité, en termes de réduction d'espérance de vie, résultant de certaines pollutions, suppose que les effets positifs des consommations finales sur l'espérance de vie sont entièrement représentés par les valeurs marchandes de celles-ci.

Sous un autre angle, certains des coûts environnementaux résultant de l'utilisation gratuite de l'environnement par les producteurs sont proposés pour addition de consommations intermédiaires et réduction de valeurs ajoutées, les valeurs des productions correspondantes étant inchangées. Cette internalisation brutale de coûts additionnels suppose que les valeurs marchandes des productions, avant ajustement, représentent les « vraies » valeurs des produits, alors que les valeurs ajoutées n'incluent, en simplifiant, que les rémunérations du travail et des actifs économiques produits. Or, l'internalisation effective de ces coûts entraînerait des modifications de la structure des prix et par voie de conséquence des changements dans les quantités produites et consommées³.

Je laisse de côté ici la question des dépenses dites « défensives », destinées à compenser des pertes de bien-être effectives ou potentielles, et celle des externalités⁴. On peut voir, par les paragraphes qui précèdent, que la position des comptes nationaux lorsqu'ils rejettent l'idée de transformer le PIB (plutôt le produit intérieur net, en fait) ou la consommation finale en une mesure du bien-être économique repose essentiellement sur des considérations de valorisations économiques et de signification des valeurs monétaires. Ceci les conduit à juger que les résultats des exercices alternatifs ou complémentaires visant à aboutir à une mesure agrégée du bien-être économique en termes monétaires sont, stricto sensu, ininterprétables,

c'est-à-dire que l'on ne sait pas, à la fin du processus, ce qui est mesuré.

Les difficultés seraient plus grandes encore si l'on essayait de faire d'un tel agrégat une mesure du bien-être économique et social. Il suffit sans doute pour s'en convaincre de regarder par exemple les composantes de l'indice de santé sociale de Marc et Marque-Luisa Miringoff (1996) dans le texte de Jean Gadrey inclus dans ce numéro du *Courrier*. Mais l'état social d'une nation comporte des dimensions bien plus nombreuses.

Statistiques sociales et indicateurs de synthèse

Conscients de ces problèmes, les promoteurs du mouvement des indicateurs sociaux à la fin des années soixante et dans la première moitié des années soixante-dix, bien loin de pousser à l'estimation d'un PIB (ou d'un PNB, devenu depuis revenu national brut – RNB –) corrigé dans l'optique du bien-être, cherchent à faire contrepoids à l'utilisation privilégiée du PIB/PNB dans le débat politique ou social par la référence à un ensemble d'indicateurs recouvrant les grands domaines de préoccupation sociale.

Ce mouvement jouera un rôle important d'impulsion du développement des statistiques sociales⁵. En revanche, il échouera à proposer un jeu d'indicateurs sociaux, à divers niveaux, qui aurait pu tendre à une certaine normalisation internationale⁶. Les indicateurs sociaux alors avancés sont très nombreux et se prêtent mal à des synthèses. Les statisticiens sociaux sont très réticents devant l'idée même de système de statistiques sociales. À plus forte raison, les obstacles à l'élaboration d'indicateurs plus synthétiques leur paraissent-ils en toute rigueur insurmontables.

La problématique de la combinaison d'indicateurs, afin de rendre compte de phénomènes sociaux importants pour lesquels des mesures monétaires agrégées ne semblent pouvoir être ni praticables ni significatives

et pour lesquels il n'existe pas de numéraire alternatif, traverse les trois ou quatre dernières décennies. Les statisticiens semblent dans l'ensemble être restés sceptiques. Des chercheurs avancent en revanche de leur côté des solutions conventionnelles, comme le montre par exemple le travail d'Osberg et Sharpe auquel Jean Gadrey se réfère dans son texte.

Une percée significative et discutée a été réalisée autour de l'Indice du développement humain (IDH) et des indices voisins du Programme des Nations unies pour le développement (voir aussi le texte de Jean Gadrey et « Les nouveaux indicateurs de richesse » p. 28-32).

À partir des travaux qu'il a présentés ici et dans le livre écrit avec Florence Jany-Catrice, Jean Gadrey évoque la perspective de comptes du développement humain durable et un rapport annuel sur de tels comptes.

3. J'ai suggéré dans un article de 1995 (Reflections on Environmental Accounting Issues, *The Review of Income and Wealth*, juin 1995) qu'une bonne manière de représenter les choses serait, si on était capable d'estimer la valeur totale de la dégradation des actifs naturels renouvelables chaque année (c'est-à-dire leur consommation annuelle), de laisser le produit intérieur net inchangé et d'augmenter d'autant la valeur de la consommation finale (et de réduire l'épargne à due concurrence) en contrepartie d'une sorte de transfert en capital reçu de la nature. Ainsi verrait-on que nous consommons une partie de celle-ci. La proposition est tombée à plat. L'extraction des actifs naturels épuisables, comme le pétrole brut, pose d'autres questions. Les avis sont partagés. La valeur de la ressource naturelle extraite elle-même (la rente de la ressource suivant la terminologie courante) devrait, selon moi, être soustraite du PIB et du PIN car il s'agit d'une cession d'actifs. D'autres ne veulent la soustraire que du produit intérieur net (PIN), mais pas du PIB ; ils raisonnent par analogie avec la consommation de capital fixe des actifs produits. Sur ces questions assez délicates, je renvoie à nouveau à Une histoire de la comptabilité nationale, ch. 8, section 3.1. Traitement du prélèvement de ressources naturelles non marchandes, p. 421-433.

4. Pour une présentation plus complète, voir à nouveau Une histoire de la comptabilité nationale, chapitre 7, section 2 (p. 353-372), chapitre 8, section 3 (p. 421-441) et une note complémentaire à l'annexe de ce chapitre p. 463.

5. Voir dans ce contexte la tentative infructueuse menée par Richard Stone à l'ONU de promouvoir un système intégré de statistiques démographiques et sociales (présentation synthétique dans Une Histoire de la comptabilité nationale, p. 254-255).

6. Sur le mouvement des indicateurs sociaux, voir Une histoire de la comptabilité nationale, p. 368-370.

J'aimerais plutôt pour ma part l'idée d'un rapport sur l'état social de la nation⁷.

De quoi cherche-t-on à rendre compte ?

Il est important de savoir ce dont on cherche à rendre compte (j'évite à dessein le terme mesurer). Peut-il s'agir du bien-être (économique et social) ? Le terme est ambigu, particulièrement en français. Le français traduit en général indifféremment par bien-être les deux termes anglais « welfare » et « well-being » qui ne sont pas équivalents. Ce n'est pas par hasard que ceux qui cherchent à mesurer un agrégat monétaire corrigé à partir du PIB ou de la consommation finale parlent de welfare, tandis que ceux qui, comme Osberg et Sharpe, proposent un indicateur synthétique combinant des mesures monétaires et des mesures non monétaires, utilisent plutôt le terme well-being. Le terme welfare est très connoté, dans ce contexte, aux analyses de la théorie du consommateur et notamment de la notion de surplus du consommateur, de même que plus abstraitement aux recherches de l'économie du bien-être. Je préférerais rendre en français l'indicateur d'Osberg et Sharpe par un indice de niveau de vie économique.

Puisque j'en suis à des remarques de terminologie, je rappellerai au passage combien je trouve regrettable l'utilisation en France depuis quelques années du terme « richesse » comme une notion attrape-tout. Jean Gadrey sait que je n'approuve pas le

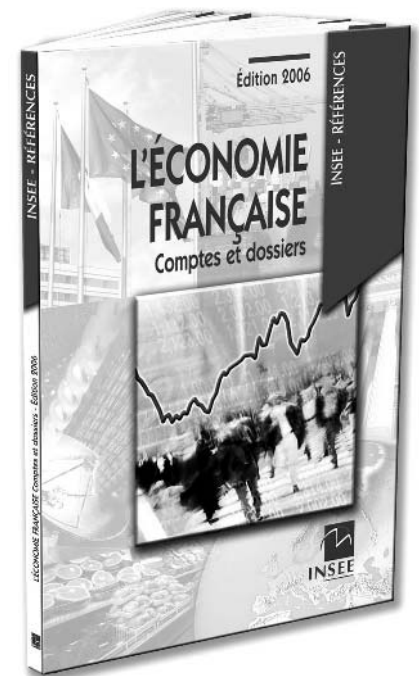
titre de son livre « Les nouveaux indicateurs de richesse ».

Je ne sais pas si c'est la faute à Aristote, à Adam Smith ou à Dominique Méda⁸. En tout cas, il en est résulté un surcroît de confusion – loin des intentions, j'imagine, de cette dernière, auteur de « Qu'est-ce que la richesse ? » –, au point qu'aujourd'hui les médias, suivis hélas parfois aussi par des économistes, vont jusqu'à parler fréquemment du PIB par tête comme de la richesse par tête ! Pour les comptes nationaux la richesse concerne les stocks d'actifs économiques, qu'ils appellent en France patrimoine et distinguent soigneusement des flux. Le PIB par tête, c'est la valeur agrégée (avec donc élimination des consommations intermédiaires) de la production par tête. La comptabilité nationale calcule aussi le revenu national brut et la dépense nationale brute. Sous certaines hypothèses, ces trois agrégats de flux ont la même valeur, mais il s'agit de trois notions différentes, quoique liées. Aucune d'entre elles ne gagne à être appelée richesse.

J'en reviens à la perspective évoquée par Jean Gadrey. Bien que comptable national moi-même, j'éviterais le terme « comptes » qui me paraît trop restreint par rapport au contenu envisagé. Je suis également très réticent vis-à-vis de l'idée de « comptes de développement humain durable ». La notion de développement durable est utile à bien des égards. Elle doit cependant être maniée avec beaucoup de prudence, dès lors que l'on envisage des évaluations quantitatives, difficilement praticables dans le long terme (même si des théoriciens s'y placent dans le cadre d'hypothèses théoriques très fortes).

Vers un rapport sur l'état social de la Nation ?

Jean Gadrey aime esquisser un parallèle entre ce qu'il suggère et l'histoire des comptes économiques et du rapport sur les comptes de la Nation, depuis le début des années cinquante. Aujourd'hui les comptes



sont insérés dans la publication annuelle de l'Insee *L'économie française*, qui reste sous-titrée *Rapport sur les comptes de la Nation*, bien que celui-ci ne soit pas présenté devant la Commission économique de la Nation. Celle-ci a succédé, à la fin du siècle dernier, à la Commission des comptes et des budgets économiques de la Nation, créée en 1952, devant laquelle les rapports étaient présentés avec un cérémonial qui avait perdu beaucoup de son relief au cours du temps. D'autre part, il existe tous les quatre ans un volumineux *Rapport sur l'état de l'environnement*, publié sous le titre *L'environnement en France*, et dont la quatrième édition vient de sortir à l'Institut français de l'environnement (IFEN). Annuellement, des rapports sont présentés et discutés avant publication devant la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement. Enfin, dans le domaine social, une matière très élaborée se trouve dans deux publications périodiques de l'Insee citées précédemment, réalisées par la statistique publique dans son ensemble, l'une tous les trois ans, *Données sociales*, *La Société française*, l'autre annuelle, *France Portrait Social*.

On se trouve ainsi, dans ces trois domaines qui évoquent bien sûr les

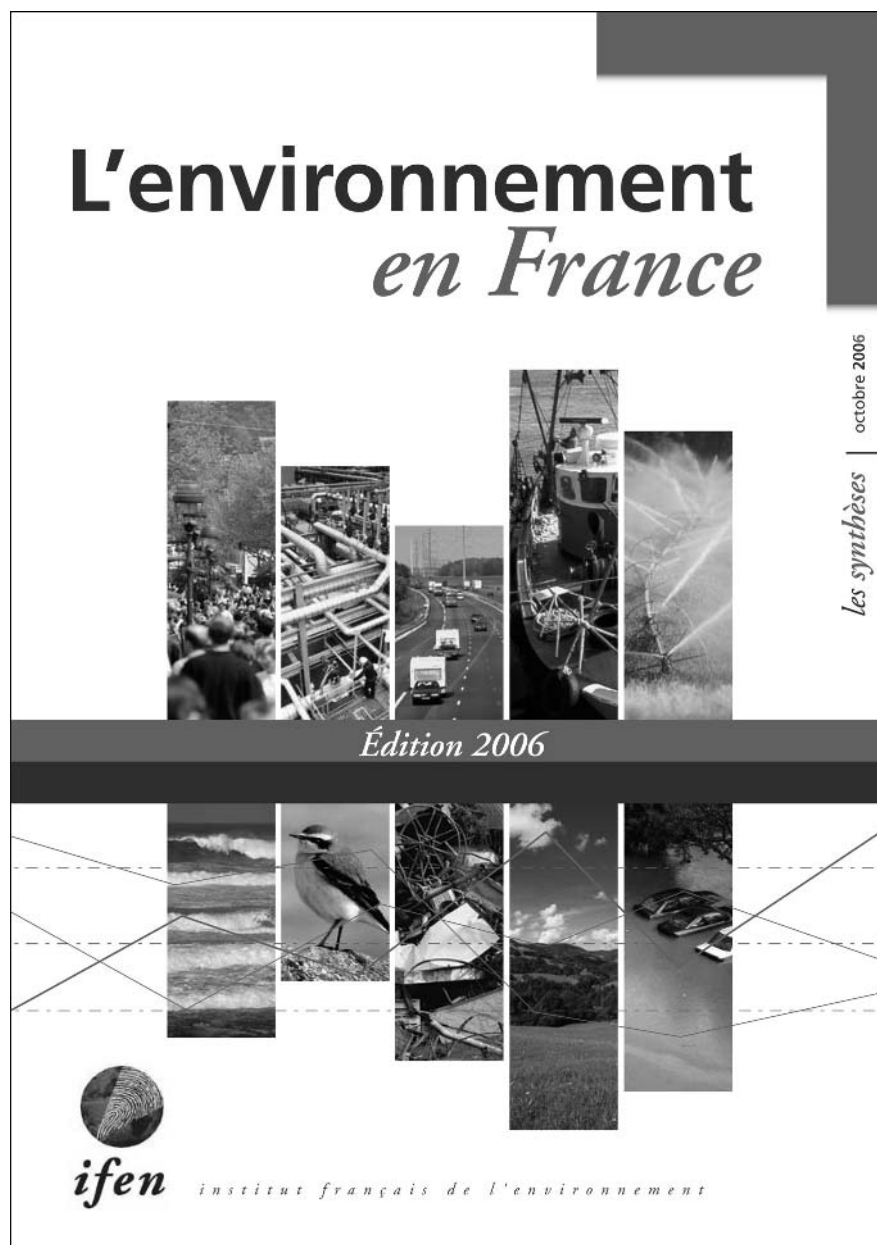
7. Je dois préciser que mon texte a été écrit avant que le Président de la République n'évoque, devant le Conseil économique et social le 10 octobre 2006, l'obligation qui pourrait être faite au Premier ministre, dans un ensemble de dispositions sociales de caractère législatif, de faire chaque année devant le CES un discours sur l'état social de la nation.

8. Dominique Méda est sociologue. Elle travaille au Centre d'études de l'emploi depuis 2006, après avoir dirigé pendant plusieurs années la mission animation de la recherche au sein de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère de l'Emploi. Elle a publié de nombreux essais dont « Qu'est-ce que la richesse ? » paru aux éditions Aubier, collection Alto (1999) puis chez Flammarion, collection poche (2000).

trois piliers habituellement distingués en matière de développement durable (des indicateurs du développement durable ont été élaborés qui correspondent à ces trois piliers), avec des situations institutionnelles et des histoires diverses, mais dans tous les cas avec des développements très riches des informations et des analyses. Ceci montre en particulier que, dans le domaine social, on ne se trouve pas du tout dans une situation analogue à celle qui prévalait à la fin des années quarante pour l'information économique.

Dans ces conditions, on peut se demander quel intérêt présenterait un rapport sur l'état social de la nation, suivant l'idée avancée ici. Ceci ne prendrait vraiment son sens que dans la perspective d'un dialogue social (au sens de sociétal) renforcé. Dans un tel contexte, ce rapport se verrait doté d'un statut différent de celui des publications existantes qu'il n'aurait en aucune manière vocation à remplacer. Il devrait avoir des visées plus synthétiques et s'axer sur des problèmes sociétaux plutôt que s'organiser suivant les domaines habituels de la statistique sociale. On pourrait même imaginer qu'il retienne parfois un seul thème fédérateur, par exemple celui de la cohésion sociale ou celui de la sécurité économique ou de la sécurité tout court dans la vie de tous les jours, ou encore celui de la vie au travail ou enfin, pour arrêter là l'énumération, celui des équilibres/déséquilibres d'une société plus âgée. Mais on pourrait préférer en couvrir plusieurs ou rechercher des vues d'ensemble. Cependant, un objectif important devrait être de viser à éclairer de grands types de préoccupations sociales dominant dans certaines périodes.

Ce rapport pourrait comporter des comptes ou des éléments de comptes, comme des statistiques et des indicateurs. Il traiterait des politiques sociales et de leurs effets. Il s'efforcerait de développer des analyses combinant des considérations relatives à plusieurs domaines de préoccupation sociale et pourrait viser



la présentation d'indicateurs de synthèse à divers niveaux. On peut imaginer que de tels indicateurs soient présentés de préférence au moyen de représentations graphiques multidimensionnelles, par exemple sous forme de « radars »⁹.

Un bon rapport sur l'état social de la nation devrait par sa nature même, et du fait de la grande proximité du social, du politique et du (des) système(s) de valeurs de la société, susciter de fortes discussions, voire des controverses. Sans excès d'angélisme, on peut juger une telle perspective salutaire. Mais l'exercice est certainement difficile.

L'état social de la nation, c'est en quelque sorte l'état de « santé » de la société et sa variation. Pour en rendre compte, l'accent devrait être placé sur les résultats plus que sur les moyens. La distinction entre les moyens et les résultats est essentielle, même s'ils ne sont pas sans relation entre eux bien sûr. Ainsi le PIB et ses composantes sont du côté des moyens, l'espérance de vie du côté des résultats. Les résultats de la vie économique et sociale en

9. Plutôt que sous la forme d'un indicateur synthétique chiffré, forcément sujet à polémique en raison des pondérations attribuées à chacune de ses composantes.

général, compte tenu de ses relations avec l'environnement, s'apprécient souvent, quoique pas exclusivement, en termes d'états (état de santé, d'éducation, de sécurité, d'accès aux loisirs, d'accès aux aménités naturelles, etc.) et de variations d'état. On a le sentiment que l'observation et la mesure des différents états à analyser appellent le développement de tout un pan largement nouveau d'investigations statistiques.

La distinction entre les indicateurs de moyens et les indicateurs de résultats, très ancienne problématique du mouvement des indicateurs sociaux, peut être parfois délicate. L'aspect le plus difficile sans doute, lorsque comme c'est souvent le cas les résultats dépendent de faisceaux de moyens et de circonstances, est d'essayer de démêler les effets respectifs de ces facteurs (cas classique : l'importance relative des facteurs explicatifs de la variation de l'espérance de vie).

Les questions de méthode sont nombreuses et très difficiles si l'on cherche à combiner dans des indicateurs synthétiques des mesures de phénomènes hétérogènes. Il y a évidemment un saut à accepter de franchir, en particulier lorsqu'il s'agit de pondérer de telles mesures. L'IDH, avec la bénédiction, ex post en quelque sorte, d'Amartya Sen¹⁰, l'indice de niveau de vie économique d'Osberg et Sharpe, d'autres encore ont franchi le pas. C'est plus facile pour des analystes que pour des statisticiens, certes. Cependant, des

pondérations choisies de manière conventionnelle et transparente ne sont pas nécessairement arbitraires. On peut essayer d'évaluer de manière approximative par divers moyens les importances relatives accordées par une société donnée dans une période donnée, avec sa diversité et ses tensions, à divers ordres de préoccupations sociales. C'est sans doute plus un travail d'analystes, dans des services d'études, que de statisticiens d'observation.

L'interprétation des indicateurs synthétiques, qui dépendent étroitement de la méthodologie suivie, soulève des difficultés particulières (voir le texte de Jean Gadrey à propos de l'IDH, de l'indice de santé sociale et de l'indice d'Osberg et Sharpe, plus développé dans Les nouveaux indicateurs de richesse, notamment aux pages 36 et 37).

Les problèmes d'interprétation sont particulièrement grands lorsque des comparaisons sont effectuées entre ces indicateurs et l'indice général de la production mesurée par le PIB. En effet nombre d'indices proposés présentent des performances sociales bornées, tandis que les performances économiques ne sont pas limitées. Les promoteurs des indicateurs de ce type insistent sur les enseignements que l'on peut cependant en tirer dans certaines circonstances à titre démonstratif. Mais insérer éventuellement des indicateurs synthétiques dans une analyse régulière de l'état social d'une nation et de sa comparaison éventuelle avec d'autres pays ferait peser sur ces indicateurs des exigences beaucoup plus fortes.

Cette difficulté méthodologique, apparemment technique, pose en réalité une question fondamentale. Existe-t-il une relation normale entre les moyens et les résultats ? Et si oui, quelle est la forme de celle-ci ? La réponse est d'autant plus délicate qu'il peut y avoir des résultats positifs et négatifs, et que les résultats peuvent être appréhendés de diverses manières. Ainsi la relation entre divers facteurs (alimentation,

environnement, consommations de santé, comportements individuels, etc.) et la variation de l'espérance de vie n'a pas de raison *a priori* d'être parallèle. L'espérance de vie, probablement l'indicateur social le plus significatif, n'a pas de raison de varier parallèlement au volume du PIB. Cet indicateur peut d'autre part être étendu de manière à intégrer d'autres variables que la durée de vie, l'état de santé (comme c'est parfois déjà le cas), mais aussi le temps passé dans l'emploi (ou au chômage), avec des loisirs adéquats, etc. Il y a là, et pas seulement à propos de l'espérance de vie, de vastes champs de recherche qui peuvent utiliser des bases de données individuelles.

Le paragraphe précédent inspire deux remarques. La première est que la mesure (ou le faisceau de mesures) de la variation de la qualité de l'état social de la nation doit être fondée en elle-même. Cette mesure ne doit pas reposer sur des idées *a priori* quant à sa relation avec tel ou tel agrégat macroéconomique. La seconde remarque, liée à la précédente, est que cette mesure ne gagne rien à partir, comme c'est si souvent le cas, de la critique du PIB, de ce qu'il couvre et de ce qu'il ne couvre pas. J'ai toujours trouvé un tel point de départ contreproductif, si on s'intéresse à autre chose qu'à des coups d'éclat, puisqu'il suppose que l'agrégat général de la production pourrait mesurer, sous réserve d'éventuels ajustements, le bien-être économique (voir plus haut ma critique de comptable national à ce propos).

Ces quelques pages sur l'idée d'un rapport sur l'état social de la nation ne sont bien sûr qu'une contribution à un éventuel débat. Les décisions d'orientation institutionnelle¹¹ ne relèvent pas des statisticiens, mais des responsables politiques et des demandes possibles de la société civile. La statistique sociale continuant à se développer, je trouverais utile que des chercheurs français du domaine social développent de leur côté des travaux analogues à ceux de certains de leurs collègues étrangers afin de contribuer à faire mûrir les questions. ■

10. A propos d'Amartya Sen et de sa prise de position sur ce sujet, voir l'article de Jean Gadrey dans ce même numéro.

11. Mon intention n'était pas, dans cette suggestion présentée à titre tout à fait personnel, faut-il le préciser ?, d'élaborer de quelque manière que ce soit, les aspects institutionnels de la question. On pourrait imaginer en effet d'assez nombreuses formules qui marqueraient plus ou moins l'originalité de la démarche. Ainsi ce rapport pourrait-il être préparé comme il est classique de le faire en France, c'est-à-dire par l'administration et sous sa responsabilité, ou bien son élaboration pourrait-elle être pilotée par un groupe de sages et recevoir des contributions publiques et privées. Il pourrait être discuté par diverses instances, existantes (on pense spontanément au Conseil économique et social) ou à créer, être transmis au Parlement et au Président de la République, etc.